

Monsieur Bertrand Philippon

le 25/04/2024

1, rue de la Mairie

18350.Lugny-Bourbonnais

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Lors de votre permanence en mairie de Cornusse ce vendredi 12 avril 2024, je vous ai fait part du projet porté par le GFA PHILIPPON d'un champ agrivoltaïque sur des terres agricoles à faible potentiel. Enregistrées dans la classification des sols comme étant superficielles et caillouteuses, ces parcelles sont situées au nord-ouest de Lugny-Bourbonnais, hameau d'Osmerly, mais comprennent également une parcelle sur la commune de Cornusse :

N° de la parcelle / Commune / Surface en ha :

A 08 18131 3,56

A 09 18131 3,25

A 10 18131 3,12

A 11 18131 11,25

A 223 18072 11,46

Informé par nos soins de notre projet, le Conseil Municipal de Cornusse a délibéré favorablement à notre demande de création d'une zone d'accélération des énergies renouvelables. La ZAER a d'ailleurs été saisie sur le territoire de Cornusse pour compléter

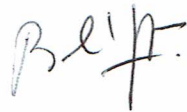
l'emprise de notre projet sur le portail cartographique à la disposition des communes pour être soumise à l'arrêt par le référent préfectoral.

Dans la logique de nos démarches conjointe, je sollicite la commune de Cornusse pour prévoir dans le cadre de son PLU, une zone APV couvrant cette parcelle A 223.

En vous remerciant de bien vouloir tenir compte de notre requête,

Veillez croire à l'expression de nos sincères salutations.

Bertrand PHILIPPON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bertrand PHILIPPON' in a cursive style.

